

OCTOBRE 2022

PUBLICATION SEMESTRIELLE DE LA COMMUNE NOUVELLE DE LAVANS-LÈS-SAINT-CLAUDE

Lavans ZAP

Trait d'union entre ville et nature

LAVANS HAUT EN COULEURS p. 12

COLOR RUN ANIM'LAVANS

MAIRIE PRINCIPALE DE LAVANS-LÈS-SAINT-CLAUDE

1 Place Gilbert Cottet Emard 39170 Lavans-lès-Saint-Claude

03 84 42 11 99

mairie@lavans-les-saint-claude.fr

Accueil du public du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

MAIRIE ANNEXE DE PRATZ

9 rue du Tacot - PRATZ 39170 Lavans-lès-Saint-Claude

03 84 42 84 87

mairie.pratz@wanadoo.fr

Accueil du public suspendu pour le moment.

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Passeports / CNI et urbanisme

4 Place Gilbert Cottet-Emard 39170 Lavans-lès-Saint-Claude

03 84 42 78 40

apc@lavans-les-saint-claude.fr

Accueil du public : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

Carte Nationale d'Identité et Passeport : l'après-midi, sur RDV

FRANCE SERVICES

4 Place Gilbert Cottet-Emard 39170 Lavans-lès-Saint-Claude

09 74 13 08 73

franceservices@lavans-les-saint-claude.fr

Lundi à mercredi : 8h30-11h30 et 13h30-17h00

Jeudi et vendredi : 13h30-16h15

CRÈCHE MUNICIPALE « LA RAINETTE »

Maison de l'enfance - Chemin vert

09 74 13 03 84

creche@lavans-les-saint-claude.fr

ACCUEIL DE LOISIRS « LES FARIBOLES »

Maison de l'enfance - Chemin vert

03 84 42 09 19

lesfariboles@lavans-les-saint-claude.fr

Édito

Chers Lavanciennes et Lavanciens,

En ce début d'automne un peu morose, il est bon de mettre en avant les événements positifs qui ont jalonné notre été.

Les manifestations organisées par Anim'Lavans, le Comité d'Animation de Pratz, et les Lacets du Lizon ont connu un vif succès, que ce soit à Lavans, à Pratz ou à Ponthoux. Félicitations aux dirigeants et à tous les bénévoles pour leur motivation, leur audace et le sérieux de leurs organisations.

Le premier forum des associations organisé conjointement par les deux communes de Coteaux du Lizon et de Lavans a été également une franche réussite.

Nous pouvons être fiers de la tenue et de la richesse de ces événements sur notre commune, et féliciter toutes les bonnes volontés qui consacrent du temps et de l'énergie à leur bon déroulement. Il faut aussi remercier tous ceux et toutes celles qui

viennent profiter de ces bons moments, puisque c'est leur présence et leur nombre qui en font la réussite, et qui sont le carburant des bénévoles. Je souhaite lancer un appel à toutes celles et tous ceux, bien trop nombreux, qui ne fréquentent jamais ces manifestations : la qualité de l'accueil et la convivialité vous feront vite oublier vos préjugés et vos réticences. L'échange de quelques mots, le partage d'un verre ou d'un repas sont les meilleures thérapies contre la mélancolie ambiante.

Vous pouvez d'ores et déjà braver vos a priori lors de la toute prochaine soirée Halloween du 31 octobre, devant la mairie, organisée par un collectif d'élus, et de bénévoles de diverses associations de Lavans et Pratz, qui ont très justement estimé qu'une trop longue période sans animation n'était pas bonne pour notre moral collectif. A noter que les bénéfices de cette soirée seront reversés à Octobre Rose.

Nous faisons le maximum pour entretenir le même climat d'échanges et d'unité entre les élus et les agents de la commune, aujourd'hui au nombre de 27. Le départ en retraite de Florence Buffaut, que je remercie encore ici publiquement pour ses presque 30 années de service, a été l'occasion d'un repas et d'une belle soirée au centre technique municipal. Je suis convaincu que la cohésion et l'intégration d'une équipe au projet global contribuent à la vitalité d'une collectivité locale, quelle qu'elle soit.

L'inauguration de notre agence France Services par M. le Préfet du Jura, et l'installation d'un ostéopathe dans les locaux de la mairie de Ponthoux témoignent de la vitalité de notre commune, et de la montée en puissance des services pour ses habitants.

Alors que la plupart des collectivités s'affolent devant la hausse du prix des combustibles, notre commune est bien plus sereine grâce à notre chaufferie bois-énergie en service depuis 2010. Nos écoles élémentaire et maternelle, la crèche et l'accueil de loisirs, la salle des fêtes, le cabinet médical, la

mairie, la maison ONF, et une douzaine de logements La Maison Pour Tous, sont chauffés par le bois. Le conseil sera appelé à décider de l'opportunité d'étendre le réseau de chaleur dans la perspective d'alimenter d'autres bâtiments.

Ce constat positif ne nous dispense pas d'être économes. La température dans les bâtiments publics est limitée à 19°. Nous devons prendre des décisions sur la gestion de nos salles mises à disposition d'associations, chauffées électriquement, et situées dans les anciens bâtiments mal isolés, et serons appelés à restreindre davantage la durée de l'éclairage public. Le conseil devra statuer sur ces sujets, comme sur celui des illuminations de fin d'année. L'an dernier, la commune a investi dans de nouveaux dispositifs LED économes en énergie. Au regard de la position de certaines municipalités qui envisagent de ne pas mettre en place les traditionnelles illuminations de Noël, la municipalité a été appelée à se prononcer. Sous réserve de la décision du conseil municipal, notre position consiste à ne pas supprimer des illuminations, tout en limitant leur durée de mise en service à trois semaines, du 15 décembre au 7 janvier.

Pour lutter contre la morosité, nous estimons avoir tout autant besoin de beaux sapins chatoyants et de guirlandes que de moments de convivialités auxquels nous vous invitons activement à participer.

Belle fin d'année à tous.

Philippe PASSOT

Maire de Lavans-lès-Saint-Claude



LavansZAP

Tirages : 1 250 exemplaires - Dépôt légal octobre 2022

Directeur de publication **Philippe PASSOT**

Directeur d'édition **Laurent PLAUT**

Conception **Nadine OLIVIER - NUMERO119** - 06 88 24 50 04
nadine.olivier@numero119.fr / www.numero119.fr

Crédits photos : **Véronique ASNAR / Guillaume SAILLARD / Magali PHILIPPE / Laurent PLAUT**

Photo de couverture : **Laurent PLAUT**

Impression **ESTIMPRIM** - CHAMPAGNOLE

Imprimé sur papier provenant de forêts gérées durablement.



Plus d'infos sur :

www.lavans-les-saint-claude.fr



Passation de relais en mairie

RETRAITE DE FLORENCE BUFFAUT

Prévue de longue date mais sans cesse reportée pour diverses raisons, ce vendredi 9 septembre a enfin pu se tenir une rencontre entre agents et élus au Centre Technique Municipal Didier Baroudel.

L'objectif premier de cette soirée était de pouvoir honorer dignement le départ en retraite de Florence BUFFAUT qui a passé près de 30 ans au service de Lavans-lès-Saint-Claude, notamment à l'accueil des usagers mais aussi pour le traitement de nombreux dossiers comme les élections, l'état civil, etc... Il était donc normal qu'agents et élus rendent hommage à celle qui, comme le rappelait Monsieur le Maire, « incarnait le Service Public » et faisait souvent « preuve de psychologie » à l'égard des usagers. Nous souhaitons donc à Florence et son époux Daniel, une excellente retraite bien méritée.

Mais cette soirée permettait aussi à chacun de se présenter car de nombreux nouveaux visages sont apparus ces derniers mois dans la collectivité. A commencer dès le 1^{er} janvier 2022 où l'association des Fariboles a été municipalisée. C'est ainsi 6 nouveaux agents auprès de la Directrice Laurence Gruet qui ont intégrés les services communaux.

Côté crèche, c'était aussi le moment d'annoncer le départ d'Anna-Gaëlle Messin, également un visage très familier du personnel municipal, remplacée par Cécile Vuattoux.



Cette année fut également le départ de Marie-Pierre Meynier et la retraite de Roseline Millet qui sont remplacées par Thomas Roy et Hortense Mortgage au service entretien. Côté France Service/Titres Sécurisés, Sandra Milhano a également laissé sa place depuis le 15 septembre à Sonia Maréchal.

Aussi, nous rappelons les arrivées déjà annoncées de Franck Pacoud comme Directeur Général des Services et d'Olivier Lamberger en remplacement de Florence.

Les effectifs municipaux se composent alors désormais de 27 agents.

La soirée s'est terminée sur une grande tablée autour d'un barbecue qui a permis de mêler élus et agents pour faire plus ample connaissance.

Laurent PLAUT

Maire délégué de Pratz en charge de la Communication

De gauche à droite : Prénom NOM, ...



Inauguration France Services

Depuis la fin d'année 2021, l'espace France Services de Lavans-lès-Saint-Claude a ouvert ses portes pour apporter soutien aux habitants dans toutes leurs démarches administratives. Mais ce n'est que le 22 juin dernier que celui-ci a été officiellement inauguré.

Pour ce moment un peu solennel, le Maire, Philippe PASSOT accueillait Monsieur PHILOT, Préfet du Jura, Madame POULAIN, sous-Préfète de Saint-Claude, Madame DURANDOT, Conseillère Départementale, Monsieur PERRIN, président de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

C'est donc très officiellement que Monsieur le Préfet et Monsieur le Maire ont coupé conjointement le ruban tricolore placé devant la mairie annexe de Lavans qui abrite ce nouvel espace France Services mais également l'Agence Postale Communale ainsi que les Titres Sécurisés (carte d'identité, passeport).

En effet, au-delà de l'accueil des habitants pour les aider dans leurs démarches administratives parfois compliquées, Najja Darchi et Sandra Milhano (désormais remplacée par Sonia Maréchal) ont accompagné plus de 800 démarches des usagers avec un grand professionnalisme et toujours avec le sourire.

Ce pôle de services, comme l'a rappelé Philippe PASSOT dans son discours, montre bien la volonté et le dynamisme de Lavans-lès-Saint-Claude. L'ancienne poste qui abrite ces services sera destinée à devenir un nouveau centre d'accueil plus performant et plus pratique aussi bien pour les usagers que les collaborateurs.

C'était aussi l'occasion pour Monsieur le Maire de présenter à Monsieur le Préfet les aménagements prévus du Centre-bourg dont les avancées étaient déjà bien visibles sur la place Gilbert Cottet-Emard.



Ces services de proximité sont gratuits. Vous pouvez joindre les agentes par téléphone au **09 74 13 08 73** ou par e-mail : franceservices@lavans-les-saint-claude.fr

L'espace France Services vous accueille :

- Du lundi au mercredi et le vendredi de 8h15 à 12h15
- Jeudi de 8h00 à 12h30
- Lundi après-midi (sur rendez-vous) de 13h30 à 17h00

- ▷ Agence postale : 8h30 - 12h30
- ▷ Service CNI passeport : 13h00 - 16h00

Laurent PLAUT

Maire délégué de Pratz en charge de la Communication

UN DIMANCHE *à la chasse*



Vous rappelez-vous le sketch des Inconnus sur les Chasseurs ? Et bien ôtez-vous cette image de la tête, la pratique aujourd'hui de la chasse largement caricaturée par les humoristes, n'a plus rien à y voir !

Ce dimanche 16 octobre, la Fédération Nationale de Chasse organisait l'opération « Un Dimanche à la Chasse ». L'idée est de permettre à tous de venir passer une journée avec les chasseurs pour se rendre compte de leur rôle, leur organisation et de "chasser les préjugés".

Le rendez-vous était donné dès 7h30 ce dimanche à la cabane de Lavans. Accueil matinal avec un café bien chaud et quelques viennoiseries. Les habitués arrivent les uns après les autres et après les salutations d'usage, chacun est affecté à un parcours défini afin de déterminer dans quel secteur se trouvent les animaux à chasser.

Pour ma part, j'ai suivi Simon et son chien Sako, un petit bleu de Gascogne. Nous partons pour une balade d'environ 3km et 140m de dénivelé positif sous les roches de Saint Romain. Le chien, à plusieurs endroits, flaire des pistes. Nous observons bien des traces de sanglier mais il nous est impossible d'en déterminer leur destination. D'autres ont eu plus de chance, leurs chiens ayant repéré des bêtes à proximité.

Tout le monde se retrouve à nouveau à la cabane de chasse pour rendre compte de leurs découvertes matinales. Le choix du secteur de chasse est fait : la première traque se déroulera dans le bois de Champoix (entre Saint Romain, Champied et Petit Chatel)

et la seconde de l'après-midi se déroulera sur le Pré Rond, du côté de Tré-la-Roche et des Louvières.

Après un en-cas pour prendre des forces, les postes de chasse sont déterminés ainsi que le lieu de départ des chiens. Les consignes de sécurité sont rappelées à tous (gilet fluorescent, fusil cassé, interdiction d'armer en direction d'un collègue, etc...) et chacun part à son poste après avoir signé le cahier de battue qui permet de savoir qui est en poste et de s'assurer que tout le monde est bien revenu après la traque.

La première traque peut commencer. Le principe est assez simple : les chiens doivent flaire les animaux et les faire fuir en direction des chasseurs en poste. Les chiens sont donc lâchés à l'entrée de Petit-Châtel et très rapidement, les sangliers sont débusqués. Un chasseur voit l'animal passer puis j'entends 3 coups de fusil. Après quelques renseignements, l'animal est abattu. Presque immédiatement, on entend les chiens aboyer et un autre chasseur indique la présence d'une autre bête. Je vois l'animal débouler du sous-bois et s'enfuir dans le pré. Un nouveau coup de fusil le touche immédiatement. Le sanglier poursuivra sa course quelques mètres avant de s'effondrer un peu plus loin. En moins de 10 minutes, 2 sangliers d'environ 50kg pour l'un et 100kg l'autre se retrouvent « bagués ».

Les animaux seront ramenés à la cabane de chasse pour y être vidés avant que la seconde traque ne débute.

Cette journée avec les chasseurs fut fort sympathique et elle a permis de découvrir leur pratique. Les jeunes aujourd'hui en place au bureau savent bien mener leur barque. Je terminerai en rappelant que la chasse est une activité nécessaire pour le bien de nos forêts. La régulation de certains animaux évite les dégradations sur les arbres et dans les champs.

Alors, la prochaine fois, au lieu de montrer du doigt le chasseur, allez le voir et passez un peu de temps avec lui, peut-être comprendrez-vous un peu mieux la pratique de la chasse.

Laurent PLAUT
Maire délégué de Pratz en charge de la Communication

QUAND LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE *impacte le paysage de nos forêts*

Trois canicules successives auront eu raison de plusieurs de nos plantations.

Sur le chemin des Louvières, les épicéas des parcelles 4 et 24 ont dû être abattus, exploités mécaniquement en ce début du mois d'octobre. Affaiblis par une chaleur excessive, ils n'ont pu résister à l'attaque des scolytes. La coupe rase, nécessaire afin de limiter la contamination à d'autres parcelles, laisse un paysage désolé. Ne restent que quelques bosquets de feuillus, ormes, charmes, érables et frênes dont chacun espère un ensemencement naturel pour reboiser petit à petit ce triste paysage.

Ici aussi, l'ONF mise sur la régénération naturelle et sur la capacité de la forêt à se renouveler. Rendez-vous dans dix ans pour les premiers travaux de ces parcelles...

C'est le principe du contrat NATURA 2000 intitulé « Vallées de la Bienne, du Tacon et du Flumen » dont fait partie le site maintenant connu de Roche Lézan. Ce programme gère les sites écologiquement

intéressants sur l'ensemble du territoire européen et prévoit entre autres la réouverture de parcelles embroussaillées et l'installation d'équipements pastoraux.

Véronique ASNAR
Conseillère municipale



SONDAGE : LES DÉGÂTS DES SANGLIERS

Depuis quelques temps, nous notons une recrudescence des dégâts causés par les sangliers. Par ce sondage, nous souhaiterions établir un diagnostic afin de nous rendre compte de l'ampleur des dégradations en nombre et cartographier les lieux de passage des sangliers.

Si vous êtes victimes de dégradations par les sangliers, nous vous remercions de bien vouloir répondre à ce sondage, soit en complétant ce bulletin et en le rapportant en mairie, soit en scannant le QR Code au dos du bulletin pour accéder au formulaire sur internet.

Etes-vous ou avez-vous été victime de dégradations par les sangliers ? OUI NON

Localisation (village, quartier, hameau,...) : _____

Période des dernières dégradations (mois/année) : _____

Note : ce sondage est destiné à établir un diagnostic et ne peut donner lieu à quelconque dédommagement.

REPONSES ATTENDUES AVANT LE VENDREDI 25 NOVEMBRE 2022

RENTRÉE scolaire

Cette année la rentrée s'est déroulée dans de bonnes conditions. La baisse des mesures sanitaires a permis une meilleure communication, une rentrée sans masque avec les sourires retrouvés.

Nouveaux arrivants :

En primaire, suite au départ en retraite de Madame Pontat le poste a été repris par Madame Pirat.

En maternelle, suite au départ de Monsieur Poitou et Madame Daunay, les postes ont été repris par Madame Coupet et Madame Bandierier.

Nous leurs souhaitons une bonne intégration et un parcours agréable pour les années à venir.

Cette année encore nous maintenons nos effectifs : en primaire 108 enfants contre 106 l'an passé et en maternelle 73 enfants contre 65 l'an passé.

Travaux :

Des volets roulants ont été mis en place au bâtiment B en primaire.

En maternelle les baies vitrées devraient être remplacées en 2023.

Nous souhaitons une bonne année scolaire à tous les enfants ainsi qu'aux enseignants.

Annie AROURI

Adjointe en charge du scolaire et petite-enfance



SONDAGE : LES DÉGÂTS DES SANGLIERS

SCANNEZ LE QR CODE POUR DONNER VOS REPONSES AU SONDAGE



Si le QR CODE ne fonctionne pas, rendez-vous à l'adresse : <https://forms.office.com/r/rq6rDGNq2t>

REPONSES ATTENDUES AVANT LE VENDREDI 25 NOVEMBRE 2022

Un ostéopathe À PONTHOUX



Voilà une nouvelle qui a de quoi nous ravir, un nouveau professionnel de santé s'installe dans la commune et plus précisément à Ponthoux !

Depuis le rapprochement dans la Commune Nouvelle de Ponthoux avec Lavans-lès-Saint-Claude, les bâtiments de la mairie (devenue mairie annexe) avaient bien du mal à trouver fréquentation : les services administratifs ont été transférés en mairie principale et il faut l'avouer, il y a de moins en moins de cérémonies à célébrer dans le village. Pour autant, le petit appartement au-dessus de la mairie restait occupé en location. Il s'est libéré il y a peu de temps.

Dans le même temps, la commune était sollicitée par des professionnels de santé qui souhaitaient s'installer à Lavans, commune très intéressante selon leur étude de marché. La municipalité avait peine à répondre à leurs demandes par manque de locaux pour les accueillir.

Ces deux situations concordaient donc : un bâtiment se libérait et pouvait accueillir un soignant sur la commune ! Tout naturellement, la mairie de Ponthoux a été proposée et le cadre ravit immédiatement les acheteurs !

Depuis ce lundi 3 octobre 2022 s'est alors installé Camille Plasse, un ostéopathe. Il pourra donc soulager vos douleurs par des manipulations douces du système musculosquelettique et dermatologique, entre autres.

Il est déjà possible de prendre rendez-vous sur la plateforme de soin « Doctolib » et il consulte tous les jours de la semaine.

Pour autant, la mairie annexe de Ponthoux n'est pas définitivement abandonnée : un local restera aménagé dans la cour de l'ancienne école pour y accueillir réunions ou cérémonies.

Nous souhaitons une bonne installation à Camille Plasse et un carnet de rendez-vous bien rempli !



Camille PLASSE – Ostéopathe
1 rue des Roches – Ponthoux
39170 LAVANS-LES-SAINT-CLAUDE

07 86 59 00 98

**Rendez-vous sur www.doctolib.fr :
osteopathe/lyon/camille-plasse-villeurbanne**

Retrouvez ses horaires sur Intramuros :
onglet Services – Annuaire – Services de Santé
www.intramuros.org/lavans-les-saint-claude/annuaire/2045/commune

Laurent PLAUT

Maire délégué de Pratz en charge de la Communication

UN FORUM DES ASSOCIATIONS à la dimension du Plateau du Lizon

Après les restrictions dues à l'épisode Covid 19, cet événement était très attendu.

Pour cette nouvelle édition, les communes nouvelles de Coteau du Lizon et Lavans-lès-Saint-Claude se sont associées pour organiser de pair ce forum. Les élus ont conjointement travaillé et échangé afin de n'oublier aucune association sportive ou culturelle ayant une activité sur le plateau.

Ainsi ce n'est pas moins d'une trentaine d'associations qui ont répondu présentes et sont venues participer par des démonstrations et initiations le samedi 3 septembre 2022.

Pour cette édition le choix d'utiliser le gymnase du plateau était une évidence tant par la proximité de plusieurs associations que pour une mise en valeur des installations et utilisations de chacune.

Le travail accompli par les élus dans la programmation et l'installation a permis un déroulement fluide et sans bavure. L'installation était faite le matin de 9H à 12H puis l'ouverture des portes au public dès 14H et jusqu'à 18H.

Un public qui a répondu présent dès l'ouverture et pendant tout l'après-midi. Ainsi les associations ont eu de nombreux contacts positifs.

L'animateur Totem a fait l'animation en présentant les associations et annonçant les diverses démonstrations selon les plages horaires dédiées à chaque association.

En clôture, les maires de Coteau du Lizon et de Lavans-lès-Saint-Claude sont venus saluer le travail réalisé par les commissions et l'intérêt d'avoir réuni les deux communes sur cet événement. Ils ont également souligné l'importance du rôle des associations dans le tissu culturel et social des communes ; un rôle qui contribue à l'épanouissement des adhérents ainsi qu'à leur structuration physique et intellectuelle. Tout s'est terminé autour du traditionnel pot de l'amitié entre tous les intervenants.

C'est avec un plaisir partagé que la recette de la buvette a été remise par les organisateurs à l'Amicale des Sapeurs Pompiers du Plateau. Cet argent servira à l'accompagnement de la section des jeunes sapeurs-pompiers.

Alain JEANNIER
Adjoint en charge des Associations



ACTES DE PIRATERIE à Pratz



Oui, c'est bien une association de pirates qui a sévi lors des Fêtes de Pratz 2022, pour le plus grand bonheur des petits et des grands d'ailleurs ! Leur plan d'action était bien échafaudé !

Le Samedi 02 Juillet, durant l'après-midi, une **randonnée ludique** de 5 km était organisée entre Pratz et Lavans-les-St-claude, parsemée d'épreuves et d'énigmes à la sauce pirate !

Dans la soirée, après un repas tiré du sac, un **film d'animation** intitulé « *Les pirates ! Bon à rien, mauvais en tout* » de Jeff Newitt et Peter Lord était projeté en plein air en partenariat avec l'écran mobile de Bourgogne Franche-Comté.

C'est à ce moment très précis que les pirates en ont profité pour annoncer la couleur : eux et leur chef Sébastien Laperrière (Comité d'Animation de Pratz) ont diffusé en avant-première du film une **video bande-annonce** relatant leur méfait, à savoir l'abordage du bateau « Le Louisiane » sur son site du Surchauffant. Le personnel du bateau en était témoin, attaqué par de féroces pirates armés jusqu'aux dents se déplaçant à bord de dangereuses embarcations (paddles, palettes flottantes animaux gonflables...). Le ton de la fête du 03 septembre était donné, celui de **la Fête des Pirates !**

Le 03 septembre, vers 17h lors de **La Fête de Pratz**, de nombreux participants déguisés se joignaient aux pirates pour défilé dans Pratz et s'affronter lors de nombreuses épreuves : concours de lancer de boulets de canon, courses de perroquets télécommandés, pêche de petits canards au crochet, château pirate gonflable, kermesse etc... Le soir venu, les pirates proposaient un apéro pirate et plus de **200 repas du Capitaine** (melon, colombo de poulet, îles flottantes) étaient servis. Une démonstration de danse de pirates était proposée par l'association Génération Country avant une soirée dansante animée par un DJ. Un feu d'artifice clôturait cette belle journée piratesque.

Nathalie Michaud
Conseillère municipale



UNE ANNÉE 2022 sous une chaleur festive

Encore une année pleine de festivités pour l'équipe d'Anim'Lavans. Tout commence au début mars où **150 convives** sont venus porter de leur voix, chanter, danser après deux années de pandémie autour d'une chèvre salée/karaoké, ambiance assurée, l'année est lancée.

Deux mois plus tard, le printemps fit son retour, mais pas seulement ! **Le vide grenier du 1^{er} mai** fut une belle réussite, où un grand nombre d'exposants sont venus déballer, un va-et-vient de visiteurs, acheteurs, curieux se sont croisés toute la journée !

L'été est présent, bel et bien présent ! **La fête de Lavans** se déroule sous une chaleur caniculaire, ou **66 pétanqueurs** courageux sont venus s'affronter sous 40°, puis le groupe Khéops a rajouté quelques degrés de plus en mettant l'ambiance toute la soirée.



Voici le jour de la **fête Nationale**, mais quel 13 juillet ! Toujours sous une chaleur caniculaire, les gens arrivent de partout et envahissent les lieux, les festivités sont lancées avec le groupe Sandrine & Co qui fera une petite pause pour que le public puisse aller admirer le feu d'artifices pour revenir envahir la place et danser jusqu'au petit matin.

Non ! Pourquoi s'arrêter là ! l'équipe d'Anim'Lavans décide de proposer une nouvelle date

à son calendrier avant des vacances bien méritées avec un **week-end terrasse musicale** où le groupe marZykos est venu faire un concert et déguster des moules à volonté sous une douceur de méditerranée.

Petit break pour l'équipe d'Anim'Lavans qui pouvait ainsi préparer la rentrée : Reprise en douceur avec la **fête patronale de Ponthoux** où une cinquantaine de personnes sont venues partager une journée conviviale avec un repas tiré du sac.

Oups la pluie fait son apparition ! Aucun problème pour Anim'Lavans car ils ont l'idée de transformer Lavans en immense arc-en-ciel pour la 1^{ère} édition de la **LAVANS COLOR RUN** qui se fera accompagner du **11^e marché bio et local** où une quinzaine d'exposants ont proposé de très bons produits. Malgré le mauvais temps, 200 participants ont pris le départ de cette course colorée ! De la joie, du bonheur et beaucoup de couleurs affichés sur toutes les têtes. Une journée très chaleureuse et bienveillante qui s'est terminée sous un exceptionnel feu d'artifices de jour.

Voici pourquoi l'équipe Anim'Lavans est toujours aussi motivée pour vous proposer un nouvel agenda 2023 encore bien rempli. Anim'Lavans est une équipe dynamique, mais c'est grâce à VOUS que ce dynamisme existe. Donc, nous souhaitons vous dire mille mercis.

L'équipe tient à remercier également la municipalité, les services techniques et administratifs, les partenaires, les bénévoles et les riverains qui nous soutiennent énormément.

Rendez-vous en 2023 !

Festivement

Guillaume SAILLARD
Président d'Anim'Lavans



Retrouvez l'agenda des animations sur
www.lavans-les-saint-claude.fr



COURSE de la Passerelle

Après deux éditions rythmées sous Covid-19, l'année 2022 s'annonçait plus clémente pour cette 27^{ème} édition de la Course de la Passerelle.

Mais, malgré cette accalmie momentanée, la pandémie a laissé des traces sur son passage. La majorité des courses de ce début d'année dans le Jura, laisse apparaître une baisse des participants de l'ordre de 20 à 40 % et même des annulations pour certaines.

Les inscriptions pour la Course de la Passerelle étaient possibles depuis le mois de juillet, mais à trois semaines du terme, le compteur ne s'affole pas, tout comme les organisateurs qui préfèrent rester positifs.

Pour la deuxième année, une course de Cani cross est au programme, avec la collaboration de Dog'Ing Jura. L'investissement financier est important pour ce type de course, avec des frais de vétérinaire et de juge arbitre. Il faut donc un minimum de participants. Une manifestation similaire est annoncée dans la région voisine du Rhône-Alpes dont est issue la majorité des cani-crosseurs. A quinze jours de l'épreuve, l'association Dog'Ing Jura préfère jeter l'éponge, seulement huit inscrits. Tous les espoirs reposent désormais sur les deux courses et la randonnée proposées par les Lacets du Lizon.

Les sentiers empruntés ont fait l'objet d'un nettoyage digne de professionnels. De nombreuses heures ont été nécessaires pour mettre en valeur la beauté de nos paysages Haut-Jurassiens. Au moment d'aborder la dernière ligne droite, les inscriptions commencent à frémir, et donnent bon espoir aux organisateurs.

Le vendredi après-midi est consacré au balisage des parcours, un 10 km avec 270 m de dénivelé positif et un 20 km avec 680 m de dénivelé positif. Le beau temps semble être de la partie, mais le samedi, veille de la course, la météo joue un mauvais tour aux bénévoles, la pluie s'est invitée sans discontinuer.

A 6h30 le dimanche matin, les bénévoles sont présents pour la mise en place des diverses structures : parking, accueil pour les inscriptions



de dernières minutes, buvette, balisage du départ et arrivée, podium.

Par à-coup, la pluie redouble d'intensité, les bénévoles sont prêts à accueillir les premiers participants du 20 km dont le départ est programmé à 8h30. Le mauvais temps semble avoir freiné l'envie de certains sur le 20 km, seulement une trentaine de coureurs au départ contre cinquante l'année dernière, les statistiques de fréquentation semblent se confirmer. Une dizaine de randonneurs ont fait le choix d'accompagner les coureurs sur le parcours du 20 km, alors qu'une vingtaine de marcheurs s'est lancée sur le parcours du 10 km, en contre-sens des coureurs.

A 9h30 a lieu le second départ pour les sportifs du 10 km, une centaine de participants sur la ligne, idem à l'an dernier. Le sourire se devine sur les lèvres des organisateurs qui se réjouissent d'une telle participation, et une météo plus clémente au fil des minutes. La fin de matinée laisse place au soleil et à l'enchaînement des arrivées.

Après deux années d'absence, la soupe préparée par les bénévoles du Comité des Fêtes de Pratz, fait son grand retour et le bonheur de tous. Cette 27^{ème} édition restera une nouvelle fois sous le signe de la convivialité, un esprit que semble apprécier les participants.

Un grand MERCI à tous, bénévoles, participants, partenaires et les employés communaux de Lavans lès-Saint-Claude.

Rendez-vous le dimanche 1^{er} octobre 2023 pour la 28^{ème} édition.

Rendez-vous est pris pour l'année prochaine !

Thierry VIDAILLET
Président des Lacets du Lizon

LAVANS demain

De nouvelles photos anciennes ont pris place sur les cabanes. Regardez bien les photos de classe, peut-être reconnaitrez-vous quelqu'un ?

Depuis le lundi 12 septembre, l'atelier « Déco » a repris du service. Un changement de saison mérite une nouvelle ambiance sur notre place Gilbert Cottet-Emard. L'équipe de bénévoles est en action. Les idées se bousculent mais les délais sont courts car elle souhaite proposer un décor d'automne avec un petit clin d'œil à la **fête d'Halloween** appréciée par les enfants, mais aussi par les plus grands. Tout devra être en place pour le 31 octobre car une balade nocturne déguisée sera organisée, suivie d'une soirée avec buvette, petite restauration et DJ. Après quoi, l'équipe retroussera à nouveau ses manches pour changer de thème courant décembre et nous préparer à passer de belles fêtes de fin d'année.

Magali PHILIPPE
Conseillère municipale



OPÉRATION brioches

Comme chaque année, l'APEI de Saint-Claude et sa région a fait appel à notre commune pour mener à bien la vente de leurs traditionnelles brioches.

En 2021, cette opération a aidé l'ESAT, à hauteur de **60.000 €**, pour l'amélioration des locaux destinés à la cuisine.

Les projets de cette nouvelle campagne sont l'extension du foyer de vie de 11 à 19 places et le financement de plusieurs activités sociales pour l'épanouissement personnel de chacun.

2022 EN QUELQUES CHIFFRES SUR NOTRE COMMUNE :

483 brioches vendues

5 € le prix de vente

31 bénévoles

2495 € de recette versée à l'APEI dont 80€ de généreux donateurs.

Un immense merci aux bénévoles qui ont participé à cette belle action ainsi qu'à la population qui leur a réservé un bel accueil.

Virginie REYBIER et Magali PHILIPPE
Conseillères municipales

LAVANS ORGANISE SON HALLOWEEN

31 OCTOBRE 2022

17H30 ATELIER GRIBOUILLAGE

18H30 LA QUETE DES TENEBRES
(BALADE NOCTURNE "DES BONBONS OU LA MORT")

19H00 LA TAVERNE DES MORTS-VIVANTS
(BUVETTE / PETITE RESTAURATION)



LA GUINCHE DES CITROUILLES
(DJ SET "RIP CHEF" JUSQU'À 01H00)

VENEZ
DEGUISES!



BENEFICES AU
PROFIT DE

 **Octobre
ROSE**

PLACE GILBERT COTTET-EMARD / MAIRIE